

VILLE DE SAINT GENIS POUILLY

NOTE DE PRESENTATION BREVE ET SYNTHETIQUE DU COMPTE ADMINISTRATIF 2017

L'article L2313-1 du Code Général des Collectivités Territoriales prévoit qu'une présentation brève et synthétique retraçant les informations financières essentielles est jointe au compte administratif et au budget primitif afin de permettre aux citoyens d'en saisir les enjeux.

La présente note répond à cette obligation pour la ville de Saint-Genis-Pouilly ; elle est disponible sur le site internet de la commune.

Le Compte Administratif 2017 retrace l'ensemble des dépenses et des recettes réalisées par la commune entre le 1^{er} janvier et le 31 décembre 2017. Il est en concordance avec le Compte de Gestion établi par le Trésorier.

Le Compte Administratif 2017 a été approuvé le 5 juin 2018 par le conseil municipal. Il peut être consulté sur simple demande en mairie aux heures d'ouvertures des bureaux.

I. Éléments de contexte : économique, social, budgétaire, évolution de la population etc.....	2
II. Priorités du budget-----	2
En fonctionnement :.....	2
En investissement :.....	2
III. Ressources et charges des sections de fonctionnement et d'investissement : évolution, structure-----	3
En section de fonctionnement.....	3
Les Recettes de fonctionnement :.....	3
Les dépenses de fonctionnement.....	4
Section d'investissement.....	5
Dépenses d'investissement.....	5
Recettes d'investissement.....	5
En synthèse sur l'exercice.....	5
IV. Montant du budget consolidé-----	7
V. Crédits d'investissement et le cas échéant de fonctionnement pluriannuels-----	8
VI. Niveau de l'épargne brute (ou CAF) et niveau de l'épargne nette-----	8
VII. Niveau d'endettement de la collectivité-----	8
VIII. Capacité de désendettement-----	9
IX. Niveau des taux d'imposition-----	9
X. Principaux ratios-----	9
XI. Effectifs de la collectivité et charges de personnel-----	10

I. Éléments de contexte : économique, social, budgétaire, évolution de la population etc....

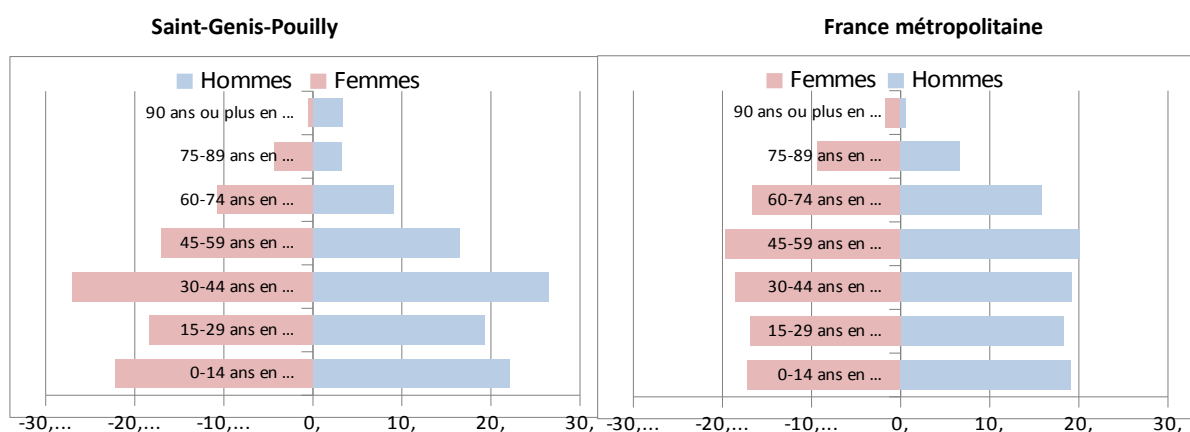
Population légale :

- Au 31 décembre 2017 :
 - 11 044 habitants
 - 892 ème commune de France métropolitaine sur 35 329
 - 6 ème Commune du département de l'Ain

A dominante résidentielle la ville connaît une très forte dynamique

	1968	1982	1990	2001	2010	2017	Évolution depuis 2010
Population (légale)	2 030	4 631	5 696	6 497	8292	10053	2,80 %
Population scolaire (primaire)			692	725	926	1433	6,40 %

Une population jeune et active (*populations légales 2014 applicables au au 1° janvier 2017*)



II. Priorités du budget

Le Budget Primitif 2017 de la ville de Saint-Genis-Pouilly a été voté par le conseil municipal le 6 décembre 2016 et faisait suite au Débat d'Orientations Budgétaires q tenu le 8 novembre 2016.

Celui-ci incitait à prendre en compte les contraintes fortes sur l'orientation des budgets, liées aux recettes en pertes de dynamique, au recentrage sur l'intercommunalité des prérogatives, à la baisse des dotations et à l'inflation des normes.

Dans le même temps le portage de projets structurants, dont le financement est largement anticipée, incite à préserver nos marges pour en assurer le fonctionnement.

Dans ce contexte les principaux objectifs étaient :

En fonctionnement :

- Contenir la pression de la fiscalité directe,
- Maintenir la qualité des services à la population,
- Dégager un autofinancement au minimum égal à la CFG.

En investissement :

D'engager des projets structurants :

- Gymnase et groupe scolaire de la Diamanterie

- Requalification du centre ville
- Centre nautique
- Extension du Centre culturel Jean Monnet
- Aménagement de Secteur du Stade, terrains de sport
- Porte de France nord et sud ...

Le financement de ces projets étant assuré au travers

- D'un autofinancement maintenu à hauteur de la CFG
- D'un FCTVA pour environ 15 % du montant des travaux
- Des réserves constituées au fil des exercices précédents
- Des cessions foncières permettant de financer par ailleurs la réalisation des équipements indispensables

III.Ressources et charges des sections de fonctionnement et d'investissement : évolution, structure

En section de fonctionnement

Le total des recettes de l'exercice est de 14 769 903,27 € pour 11 281 599,79 € de dépenses soit un résultat d'exécution de 3 488 303,48 €.

Compte tenu du résultat antérieur reporté de 1 363 886,53 €, le résultat de clôture de l'exercice est de 4 852 190,01 € pour un montant prévu de 4 427 606.00 €.

Les Recettes de fonctionnement :

	2013	2014	2015	2016	2017
Recettes de gestion	11 947 804	12 594 051	13 339 170	13 698 952	14 309 970
Produits des services	869 080	981 241	1 051 741	983 502	1 459 875
Impôts et taxes	6 020 249	6 213 755	6 815 016	7 503 521	8 063 692
DGF	1 867 476	1 792 995	1 580 091	1 340 496	813 161
CFG	2 484 100	2 631 200	2 851 184	3 060 997	3 114 875
Produits de gestion courante	89 551	342 284	372 527	118 539	346 829
Remboursements sur charges de personnel	156 885	170 855	140 779	192 126	120 910

	2013 / 2014	2014 / 2015	2015/2016	2016/2017	Moyenne 4 ans
Recettes de gestion	5,4%	5,9%	2,7%	4,5%	4,9%
Produits des services	12,9%	7,2%	-6,5%	48,4%	16,9%
Impôts et taxes	3,2%	9,7%	10,1%	4,5%	8,5%
DGF	-4,0%	-11,9%	-15,2%	-39,3%	-14,1%
CFG	5,9%	8,4%	7,4%	1,8%	6,3%

Produit des services :

1 459 875 € de réalisation contre 983 502 € en 2016, suite au rattrapage des retards engendrés en 2016 par la mise en route du nouveau logiciel de facturation et à la mise en place du paiement en ligne.

En ce qui concerne les services à la population, les principales recettes évoluent comme suit :

	2015	2016	2017	Commentaires
Secteur enfance	369 114	288 681	487 455	Rattrapage des retards de facturation de 2017, en moyenne nous sommes à 388 000 € par an
Restaurants scolaires	494 464	485 113	761 112	Ici aussi rattrapage important et forte progression (623 000 € en moyenne annuelle)
Secteur Jeunesse	11 162	5 295	5 975	
Billetterie spectacles	89 047	77 273	99 157	
Médiathèque	4 950	4 959	5 107	Le produit est relativement constant

Impôts et taxes :

Avec le passage à la Fiscalité Professionnelle Unique, notre produit fiscal voit son évolution maintenant limitée à la Taxe d'Habitation et à la Taxe Foncière.

La compensation servie par la CCPG inclut également la part " salaire " de la DGF qui lui est également transférée.

Les bases de TH ont évolué de 4,2 % et celles de Foncier Bâti de 5,4 %.

La taxe additionnelle aux droits de mutation atteint des records avec 735 000 €.

Dotations et participations :

La DGF chute de 527 000 € avec d'une part les mesures de Contribution au redressement des finances publiques pour 132 000 € et d'autre part le transfert à la CCPG de 395 000 € de compensations liées à la fiscalité professionnelle.

Il est à noter qu'en passant le seuil des 10 000 habitants nous perdons le bénéfice de la dotation de solidarité rurale.

La CFG progresse de 1,8 %, alors que le montant transféré par Genève stagne, porté par une évolution du nombre de frontaliers.

Autres produits de gestion courante :

Les revenus des immeubles sont bonifiés par la régularisation du dernier loyer reçu au titre des terrains Open

Atténuation de charges :

Le produit est en baisse d'une part du fait du niveau de traitement des dossiers par les assurances sur les arrêt de travail mais surtout par le fait que l'Office de Tourisme ayant vu partir un agent en cours d'année la part des remboursements servis à la commune a diminué en proportion.

Les dépenses de fonctionnement

	2013	2014	2015	2016	2017
Dépenses de gestion	8 427 252	9 109 906	9 385 816	9 465 684	10 169 783
Charges à caractère général	2 476 785	2 600 562	2 788 119	2 616 010	2 988 807
Charges de personnel	4 559 971	5 047 233	5 025 870	5 284 518	5 489 193
Autres charges de gestion courante	517 768	536 736	550630	527 401	627 496

	2013 / 2014	2014 / 2015	2015 / 2016	2016/2017	Moyenne 4 ans
Dépenses de gestion	8,1%	3,0%	0.9%	7,4%	5,2%
Charges à caractère général	5,0%	7,2%	-6.2 %	14,3%	5,2%
Charges de personnel	10,7%	-0,4%	5.1 %	3,9%	5,1%
Autres charges de gestion courante	3,7%	2,6%	-4.2%	19,0%	5,3%

Charges à caractère général :

2 988 807 € de réalisation contre 2 610 020 € au budget précédent

Comme cela a été vu à la dernière décision modificative, les frais d'entretiens du matériel et des bâtiments ont fortement progressé ainsi que les postes d'honoraires.

Les fluides et énergies sont globalement stables, avec d'un coté une baisse de la consommation électrique et de l'autre une croissance sur le gaz du fait de la mise en service du boulodrome.

L'évolution des achats alimentaire est maîtrisée avec la mise en place des marchés de fourniture.

Charges de personnel :

5 489 193 € pour 5 284 518 € en 2016

L'augmentation est modérée si l'on tient compte des adaptations des effectifs dans les écoles (ATSEM, restaurant scolaire secteur enfance) comme à chaque rentrée scolaire.

Atténuation de produits :

Le chapitre évolue faiblement du fait d'une augmentation modérée du FPIC.

Autres charges de gestion courante :

Le nouveau mode de contribution au SIEA qui fait que notre cotisation est passée de 6 400 € à 37 000 € vient peser sur le chapitre.

La mise en place du Pass' Sport et Culture ainsi que des subventions exceptionnelles ont augmenté la consommation sur cette ligne budgétaire.

Opérations d'ordre entre sections :

Ce poste fait le pivot pour les amortissements et les cessions (cette année 344 000 € pour le solde des terrains Porte de France à SEMCODA).

Section d'investissement

Le total des recettes de l'exercice est de 20 504 579,25 € pour 14 349 447,00 € de dépenses soit un résultat d'exécution de + 6 155 132,25 €.

Compte tenu du résultat antérieur reporté de 32 038 917,52 € le résultat de clôture de l'exercice est de 38 194 049,77 €

Les opérations engagées comptablement donnant lieu à crédits de reports sont de 824 707,00 € en dépenses.

Dépenses d'investissement

Le programme d'équipement :

Prévu à 26 006 063 € après la décision modificative de décembre, la réalisation est de 11 517 087 € de dépenses mandatées et de 824 707 € de dépenses engagées.

Les principales réalisations ont porté sur :

- Les travaux de voirie sur le secteur Porte de France Nord qui touchent bientôt à leur terme ;
- L'avancement important du programme de la Diamanterie avec la livraison du gymnase ;
- Le lancement de la phase " rue de Genève " dans la requalification du centre-ville ;
- Le démarrage de l'extension du Centre Culturel Jean Monnet.
- Un programme sur les aires de jeux dans le quartier politique de la ville et la réfection de l'aire de skate park des Planches ;

Remboursement d'emprunts :

A la suite du décès de monsieur Critin, le viager est soldé à notre bénéfice pour 54 800 €.

Immobilisations financières :

La commune a poursuivi son engagement auprès de la SEMCODA en participant à la nouvelle augmentation de capital pour 63 050 €.

Recettes d'investissement

Dotation, fonds divers, réserves :

FCTVA : à la suite d'un " problème technique " la Préfecture n'a pas traité la déclaration de l'année et reporté son examen à 2018.

La Taxe d'aménagement a été en dessous de nos prévisions avec 173 232 € de perçu pour 300 000€ de budgétisé.

En parallèle, le produit des Projets Urbains Partenariaux (PUP) sur les grosses opérations qui sont comptabilisées par ailleurs en subventions reçues se monte à 12 624 094 €.

Subventions d'investissement reçues :

Hors PUP, la commune a reçu 1 081 000 € de subventions principalement pour les opérations sur les établissements scolaires (Extension de Bobby Lapointe et construction de la Diamanterie).

En synthèse sur l'exercice

	Section de fonctionnement		Section d'investissement	
	Dépenses ou déficits	Recettes ou excédents	Dépenses ou déficits	Recettes ou excédents
Opérations de l'exercice	11 281 599,79	14 769 903,27	14 349 447,00	20 504 579,25
Résultat de l'exercice		3 488 303,48		6 155 132,25
Résultats reportés (2016)		4 424 886,53		32 038 917,52
Part affectée à l'investissement	3 061 000,00			
Report net en fonctionnement		1 363 886,53		
Résultat de clôture		4 852 190,01		38 194 049,77
Restes à réaliser			824 707,00	
Besoin ou excédent de financement de la section				37 369 342,77

L'ensemble disponible pour 2018 est donc de : 4 852 190,01 € (Fct) + 38 194 049,77 € (Inv) soit 43 046 239 ,78 € (contre 36 453 804,05 € l'année précédente).

Devront être repris en 2018, en section d'investissement sous la forme de crédits de report, les dépenses pour 824 707,00 € déjà engagées en 2017.

Par ailleurs seront à réinscrire les dépenses issues des autorisations de programme ou non encore engagées pour un montant total de 24 690 100 € et les recettes qui s'y rapportent pour 16 775 301 €.

IV. Montant du budget consolidé

C3.5 – PRESENTATION AGREGÉE DU BUDGET PRINCIPAL ET DES BUDGETS ANNEXES

1 – BUDGET PRINCIPAL

SECTION	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Réalisations - mandats ou titres (1)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	44 248 877,00	14 349 447,00	824 707,00	29 074 723,00
RECETTES	45 497 623,00	20 504 579,25	0,00	24 993 043,75
FONCTIONNEMENT				
DEPENSES	15 507 124,00	11 281 599,79	0,00	4 225 524,21
RECETTES	14 143 237,47	14 769 903,27	0,00	-626 665,80

(1) Y compris les rattachements.

2 – BUDGETS ANNEXES (autant de tableaux que de budget) (1)

BUDGET : Transport de personnes / N°SIRET : 21010354500088				
SECTION	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Réalisations - mandats ou titres (2)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00
FONCTIONNEMENT				
DEPENSES	10 800,00	6 692,17	0,00	4 107,83
RECETTES	16 757,68	5 957,68	0,00	10 800,00

(1) Ne sont pas pris en compte les CCAS et caisses des écoles, régies personnalisées ...qui sont des personnes morales distinctes de la commune ou de l'établissement de rattachement juridique.

(2) Y compris les rattachements.

3 – PRESENTATION AGRÉGÉE DU BUDGET PRIMITIF ET DES BUDGETS ANNEXES (avant la neutralisation des flux réciproques)

SECTION	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Réalisations - mandats ou titres (1)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	44 248 877,00	14 349 447,00	824 707,00	29 074 723,00
RECETTES	45 497 623,00	20 504 579,25	0,00	24 993 043,75
FONCTIONNEMENT				
DEPENSES	15 517 924,00	11 288 291,96	0,00	4 229 632,04
RECETTES	14 159 995,15	14 775 860,95	0,00	-615 865,80
TOTAL GENERAL DES DEPENSES	59 766 801,00	25 637 738,96	824 707,00	33 304 355,04
TOTAL GENERAL DES RECETTES	59 657 618,15	35 280 440,20	0,00	24 377 177,95

(1) Y compris les rattachements.

V. Crédits d'investissement et le cas échéant de fonctionnement pluriannuels

B2.1 – SITUATION DES AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT

N° ou intitulé de l'AP	Montant des AP			Montant des CP			
	Pour mémoire AP votée y compris ajustement	Révision de l'exercice N	Total cumulé (toutes les délibérations y compris pour N)	Crédits de paiement antérieurs (réalisations cumulées au 01/01/N) (1)	Crédits de paiement ouverts au titre de l'exercice N (2)	Crédits de paiement réalisés durant l'exercice N	Restes à financer (exercices au-delà de N+1)
2017-01 Centre Jean Monnet	20 163 200,00	-3 000 200,00	17 163 000,00	0,00	200 000,00	162 757,00	4 963 000,00
2013-01 Construction piscine	19 379 845,00	-5 000,00	19 374 845,00	979 845,00	595 000,00	594 277,00	6 300 000,00
2016-01 La Diamanterie - Groupe scolaire et gymnase	12 907 919,00	0,00	12 907 919,00	1 607 919,00	6 300 000,00	6 585 572,00	0,00
2016-03 Mise en accessibilité des bâtiments	614 520,00	0,00	614 520,00	14 520,00	100 000,00	43 348,00	400 000,00
2016-02 Requalification Centre ville	7 414 661,00	0,00	7 414 661,00	1 054 661,00	1 000 000,00	756 087,00	0,00
2013-02 Voirie Pdf Nord	5 112 261,00	0,00	5 112 261,00	1 762 261,00	2 000 000,00	1 951 482,00	850 000,00

(1) Il s'agit des réalisations effectives correspondant aux mandats émis.

(2) Il s'agit du montant prévu initialement par l'échéancier corrigé des révisions.

VI. Niveau de l'épargne brute (ou CAF) et niveau de l'épargne nette

Budget principal en milliers d'euros	2013	2014	2015	2016	2017
Recettes de gestion	11 948	12 594	13 339	13 698	14 309
Dépenses de gestion	8 427	9 110	9 386	9 465	10 169
Résultat de gestion	3 521	3 484	3 953	4 233	4 140
Intérêts de la dette	6	4	1	0	0
Épargne brute	3 514	3 480	3 952	4 233	4 140
Emprunts en capital	79	81	49	15	5
Épargne nette	3 433	3 397	3 903	4 218	4 135

VII. Niveau d'endettement de la collectivité

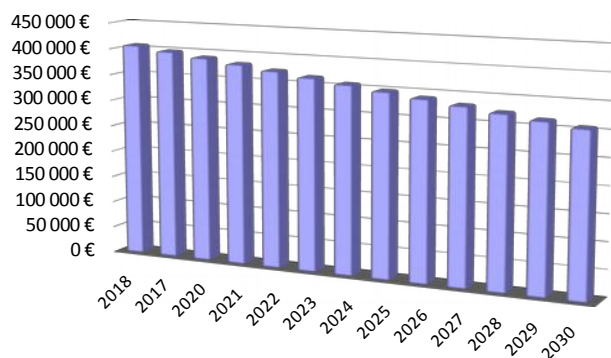
Répartition par type de taux	Montant	Ratio
Prêteurs divers (baux emphytéotiques)	406 560 €	100 %

Soit 36,72 € par habitant pour 11 044 habitants

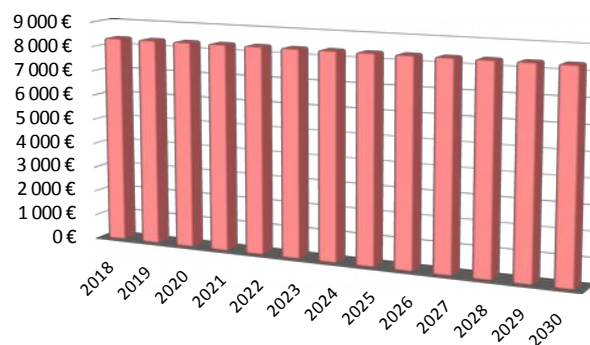
Le coût et la durée de la dette

- Actuellement la dette est purement technique et aucun risque de taux ne pèse sur la commune.

Evolution du capital restant dû



Evolution des annuités



VIII.Capacité de désendettement

Sans objet

IX.Niveau des taux d'imposition

Taux d'imposition	TH	TF Bâti	TH non Bâti
Saint-Genis-Pouilly	12,47 %	13,08 %	39,16 %
Moyenne 5000 à 10 000 habitants	19,39 %	17,30 %	50,74 %
Moyenne 10 000 à 20 000 habitants	20,63 %	17,40 %	35,16 %

X.Principaux ratios

Potentiel fiscal et financier (1)		Valeurs par hab. (population DGF)	Moyennes nationales du potentiel financier par habitants de la strate
Fiscal	Financier		
9 978 330	11 809 216	1 149	1 119

Informations financières – ratios (2)		Valeurs	Moyennes nationales de la strate (3) DGCL
1	Dépenses réelles de fonctionnement/population	1 035,94	1135
2	Produit des impositions directes/population	551,40	567
3	Recettes réelles de fonctionnement/population	1 462,46	1325
4	Dépenses d'équipement brut/population	1 147,24	248
5	Encours de dette/population	0	954
6	DGF/population	80,90	215
7	Dépenses de personnel/dépenses réelles de fonctionnement (2)	52,71 %	58.3%
8	Dépenses de fonct. et remb. dette en capital/recettes réelles de fonct. (2)	70,87 %	92.7%
9	Dépenses d'équipement brut/recettes réelles de fonctionnement (2)	78,44 %	18.7%
10	Encours de la dette/recettes réelles de fonctionnement (2)	0%	72.6%

(1) Il s'agit du potentiel fiscal et du potentiel financier définis à l'article L. 2334-4 du code général des collectivités territoriales qui figurent sur la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1 établie sur la base des informations N-2 (transmise par les services préfectoraux).

(2) Les ratios 1 à 6 sont obligatoires pour les communes de 3 500 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus.

Les ratios 7 à 10 sont obligatoires pour les communes de 10 000 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 10 000 habitants et plus (cf. articles L. 2313-1, L. 2313-2, R. 2313-1, R. 2313-2 et R. 5211-15 du CGCT). Pour les caisses des écoles, les EPCI non dotés d'une fiscalité propre et les syndicats mixtes associant exclusivement des communes et des EPCI, il conviendra d'appliquer les ratios prévus respectivement par les articles R. 2313-7, R. 5211-15 et R. 5711-3 du CGCT.

(3) Il convient d'indiquer les moyennes de la catégorie de l'organisme en cause (commune, communauté urbaine, communauté d'agglomération, ...) et les sources d'où sont tirées les informations (statistiques de la direction générale des collectivités locales ou de la direction générale de la comptabilité publique). Il s'agit des moyennes de la dernière année connue.

XI. Effectifs de la collectivité et charges de personnel

Au 31/12/2017 l'effectif compte 136 emplois pourvus dont 109 à temps complet et 27 à temps non complet.

Emplois par filière	Temps complet	Temps non complet	Total
Administrative	28	1	29
Technique	58	9	64
Sécurité	3		3
Animation	14	11	25
Culturelle	2		2
Sociale	4	6	11
Total	109	27	136

Emplois par catégorie	Catégorie A	Catégorie B	Catégorie C
Total	11	5	120

À ceci s'ajoute 3 personnes en Contrat d'Accompagnement dans l'Emploi, et la commune a recours à des vacataires pour les besoins ponctuels principalement dans les domaines extra et périscolaire ce qui représente entre 10 et 20 personnes selon les périodes.

Ce sont donc environ 160 bulletins de paye qui sont édités chaque mois.

Evolution de la masse salariale en milliers d'euros	2013	2014	2015	2016	2017
Personnel Titulaire	2 082	2 177	2 281	2 334	2 478
Personnel Non Titulaire	975	1 224	1 072	1 201	1 183
Personnel extérieur	52	50	52	61	64
Charges	1 450	1 598	1 622	1 687	1 673
Total	4 560	5 048	5 027	5 284	5 489
Remboursements sur charges	157	171	141	192	121
Net	4 403	4 877	4 886	5 092	5 368